



Type de bâti

- Bâti dur
- Bâti léger

Autres éléments du fond de plan

- Etang, lac, mare
- Ppiscine
- Cours d'eau

Prescriptions réglementaires surfaciques

- Orientation d'Amenagement et de Programmation
- Secteur de risques naturels (zone inondable)
- Secteur inconstructible (recul des constructions par rapport a la RD 468)
- zone d'implantation des constructions (facade sur rue)
- Emplacement réservé
- Espaces à protéger (L151-23 du code de l'urbanisme)